



ACADÉMIE DU RENSEIGNEMENT

PRÉSENTATION

Préconisée par le Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008 et confirmée par la Loi de programmation militaire pour les années 2009-2014, l'Académie du renseignement a été créée par décret du Premier ministre du 13 juillet 2010. Son rattachement institutionnel au Premier ministre, sous la forme d'un service à compétence nationale, traduit la vocation interministérielle de l'Académie du renseignement, au profit de six directions et services de ministères différents.

MISSIONS

L'Académie du renseignement concourt à la formation du personnel des services de renseignement, au renforcement des liens au sein de la communauté française du renseignement, ainsi qu'à la diffusion de la culture du renseignement.

À ce titre, elle a notamment pour mission :

- Concevoir, organiser et mettre en œuvre des activités de formation initiale et continue au profit du personnel des services
- Favoriser la coopération entre ces services en matière de formation
- Participer aux actions de sensibilisation au renseignement

Un comité d'orientation et d'évaluation, présidé par le Coordonnateur national du renseignement et comprenant le représentant du Premier ministre et les directeurs des services, fixe les objectifs de l'académie et analyse ses résultats.

ACTIVITÉS

Pour renforcer les liens au sein de la communauté française du renseignement et créer une culture commune à ses membres, l'académie a conçu différents programmes, dans une démarche interservices et interministérielle.

- Elle organise une formation initiale pour tous les cadres nouvellement affectés au sein de six services de renseignement. Son objectif est de leur permettre de mieux comprendre le monde du renseignement dans lequel ils entrent et de se connaître. Cette formation a pour ambition de les amener à réfléchir à la place et au rôle du renseignement en France – notamment en termes de politique publique – et de leur faire prendre conscience de la spécificité de leur mission, au service de l'intérêt général.
- Au titre de la formation continue, l'académie propose régulièrement des séminaires sur des thématiques spécialisées. Ces modules permettent un approfondissement des connaissances et une réflexion partagée sur des sujets d'intérêt commun, tout en favorisant une ouverture sur les coopérations entre services et les interactions avec le reste de l'administration.
- Le cycle supérieur du renseignement, destiné à une vingtaine d'auditeurs, cadres supérieurs des services, est conçu pour être compatible avec des responsabilités professionnelles de haut niveau. Il privilégie une vision stratégique et prospective des enjeux majeurs du renseignement. Les méthodes pédagogiques sont centrées sur l'expérience concrète par des interventions et témoignages de personnalités, le partage d'expérience, l'approche comparative, des visites sur le terrain et des rencontres de haut niveau.
- L'académie propose aussi des actions courtes sur le renseignement, destinées à sensibiliser des publics ciblés, notamment dans l'administration, ou pouvant s'insérer, sous le label « académie du renseignement » dans des formations assurées par d'autres organismes.

Pour animer ces formations, l'académie fait appel à des intervenants choisis en fonction de leurs responsabilités et de leurs compétences.

CONTACT

L'Académie de Renseignement est située dans l'enceinte de l'école militaire au 21 place Joffre, 75007 Paris.

Elle compte un effectif permanent de 12 personnes auquel s'ajoute plusieurs dizaines d'intervenants extérieurs

LIENS UTILES

<http://www.academie-renseignement.gouv.fr/>

<http://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/creation-d-une-academie-du-renseignement>